



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 mars 2006

**Tarifs municipaux 2006 - complément de tarifs pour la location des
salles municipales**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006

DELIBERATION D20060088

Direction des Finances

**Tarifs municipaux 2006 - complément de tarifs pour la location
des salles municipales**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La délibération du 16 décembre 2005 relative aux tarifs municipaux pour l'année 2006, définit entre autre, les conditions particulières concernant la mise à disposition et la location des salles extérieures.

Or des événements nouveaux comme la construction de nouveaux locaux, la reprise de salles par la Ville de Niort, nous amènent à introduire de nouvelles modalités dans ces tarifs.

En ce qui concerne la gratuité de certains équipements, il y a lieu d'en compléter la liste votée lors de la délibération précitée par les équipements suivants :

- l'espace associatif de Sainte Pezenne (dénomination provisoire)
- le pavillon n°1 de Pré Leroy.

Par ailleurs, il y a lieu de prévoir des tarifs pour l'occupation de Chantemerle. En effet, cet équipement propriété de la CAN, sera retransféré prochainement à la Ville de Niort

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Adopter à compter du 13 mars 2006, les nouveaux tarifs pour la location des salles qui vous sont présentés dans le tableau annexé à la présente délibération qui annule et remplace celui voté lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2005.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)